



• Colloque « Le Pont »

Toulouse, les 8 & 9 octobre 2013

*Le nouvel établissement en marche*



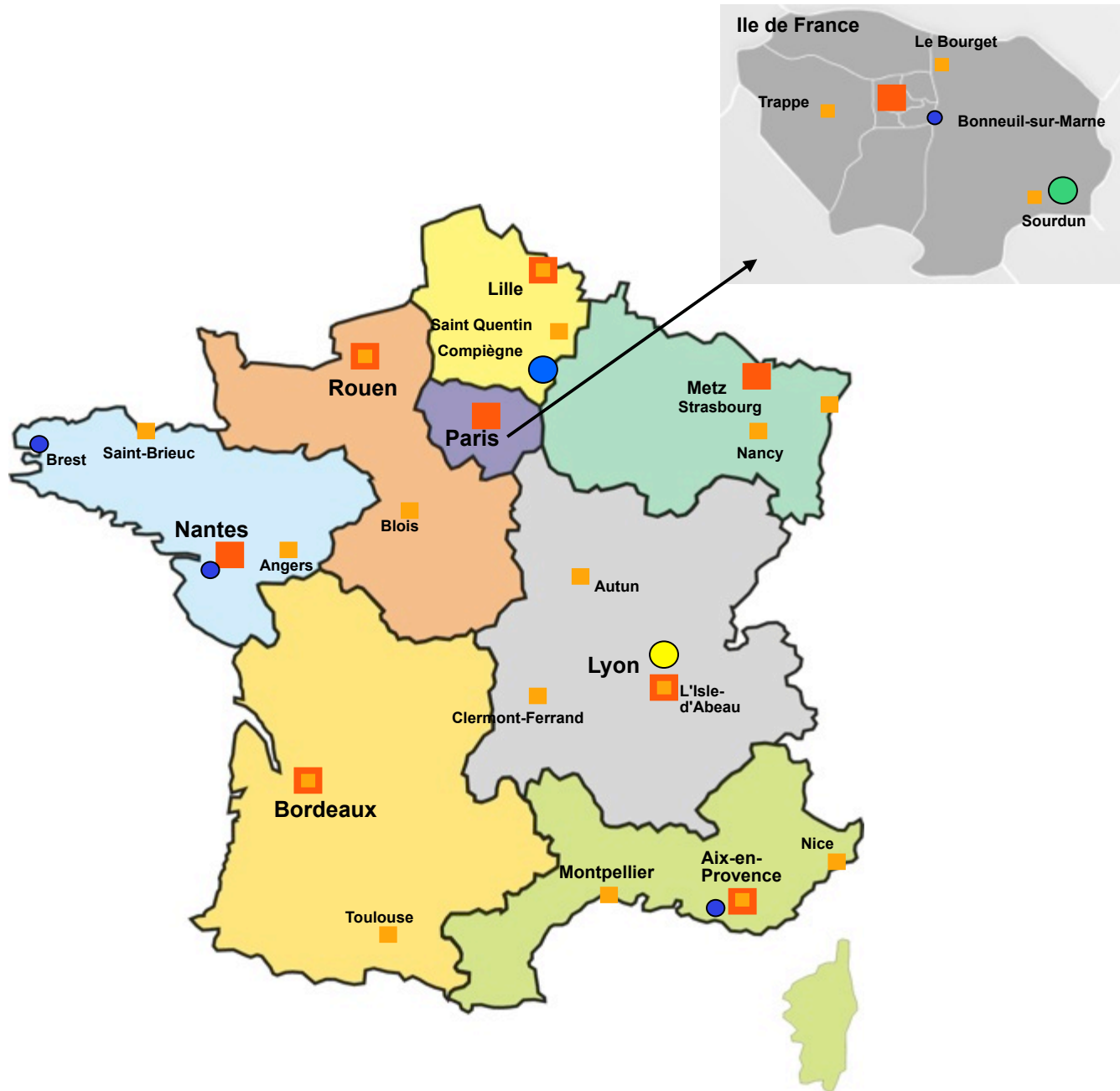
# La création du Cerema

- **Un établissement public créé par la loi**
  - **Le Cerema, centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement**, est créé au 1<sup>o</sup> janvier 2014 par les articles 44 à 51 de la loi du 28 mai 2013 « portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports ».
  - Prochaine étape : le « décret-cadre » qui définira plus précisément les attributions du Cerema, ses modalités de gouvernance et ses grands principes de fonctionnement.

# Le Cerema

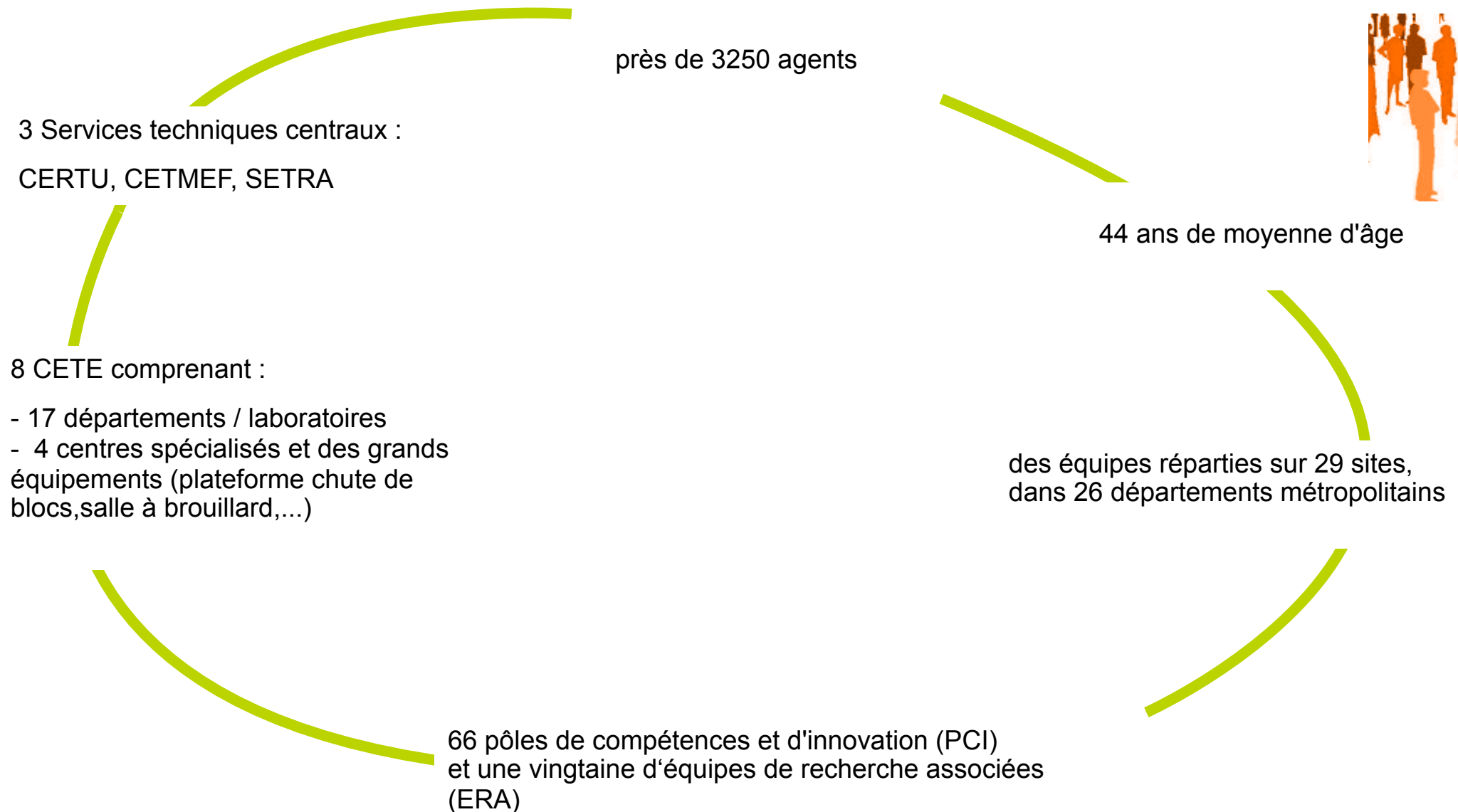
- **Un établissement public à caractère administratif**
  - Le Cerema regroupera 11 services du MEDDE-METL
  - Près de 3 250 agents répartis sur le territoire national
  - Son siège, en cours de constitution, sera situé à Lyon-Bron

# Regrouper 11 services



- SETRA  
Service d'Études sur les Transports, les Routes et leurs Aménagements
- CETMEF - Centre d'Etudes Techniques Maritimes et Fluviales (Siège + sites locaux)
- CERTU - Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les Constructions Publiques
- CETE  
Centre d'Études Techniques de l'Équipement (Siège)
  - . de l'Est
  - . d'Ile de France
  - . de Lyon
  - . Méditerranée
  - . Nord-Picardie
  - . Normandie-Centre
  - . de l'Ouest
  - . Sud-Ouest
- Autres sites des CETE (Laboratoires...)

# Le CEREMA en quelques chiffres



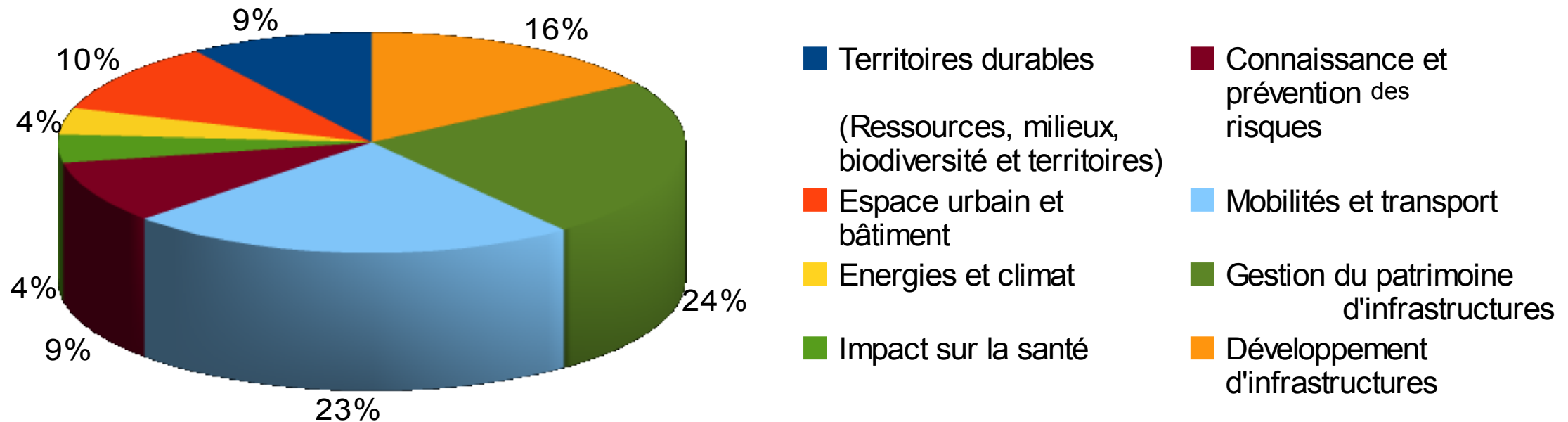
# Les missions du Cerema

## □ Centre de ressources et d'expertises scientifique et technique, il interviendra

- en appui à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques portées par les services de l'État et des collectivités territoriales
- dans les grands domaines techniques du MEDDE-METL : aménagement des territoires, développement durable, environnement, transports et infrastructures, prévention des risques, sécurité routière et maritime, mer, urbanisme, construction, habitat, logement, énergie, climat...
- dans le conseil, l'assistance à maître d'ouvrage, les études, les contrôles, les essais, la recherche appliquée, l'innovation, l'expérimentation, la veille technologique, la méthodologie, l'expertise, etc...

# Nos domaines d'intervention

## □ Répartition des activités 2011 des 11 services du Cerema par domaines



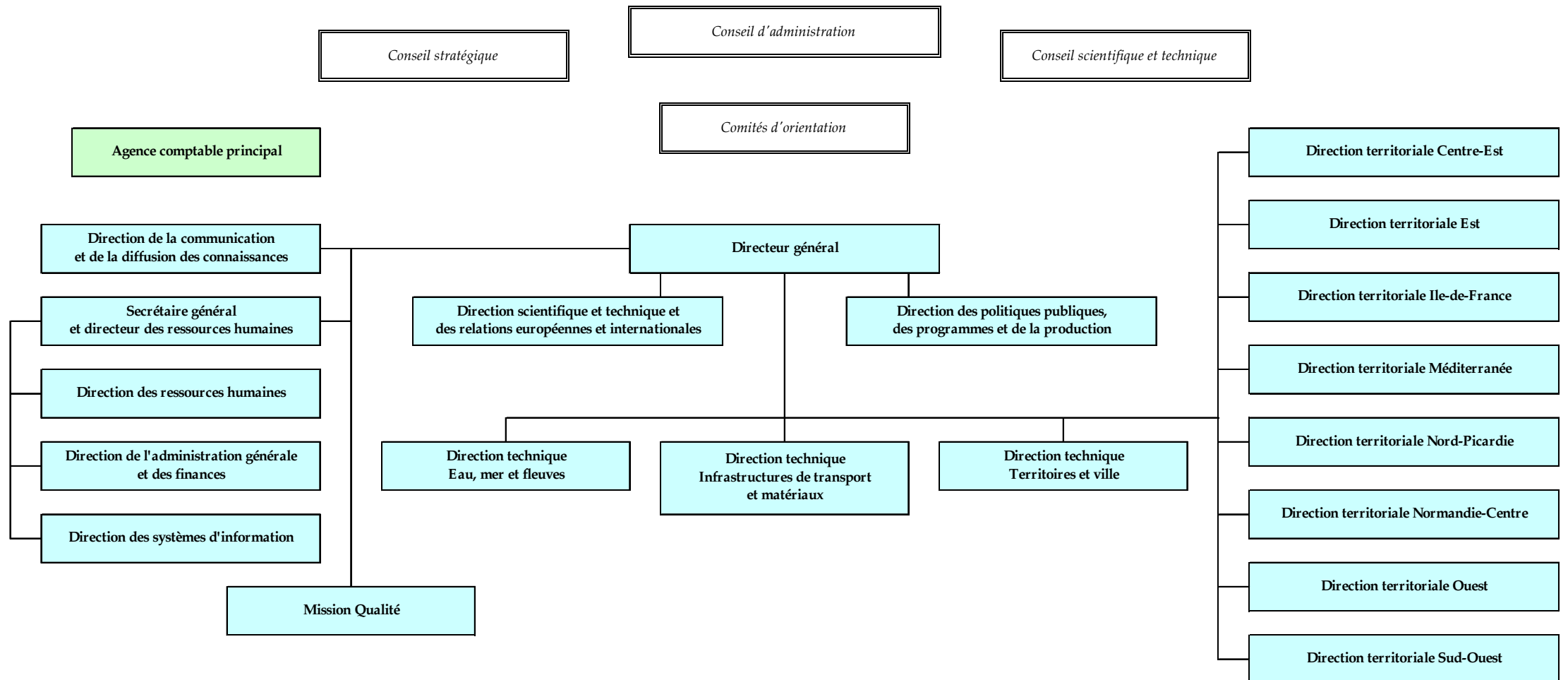
# L'organisation du Cerema

- **Deux principes essentiels**
  - Un ancrage territorial fort
  - Un fonctionnement déconcentré
  
- **Un siège et 11 entités**
  - Un siège de petite taille : pilotage, animation, synthèse (et GAP)
    - 130 à 140 personnes
    - 101 au 1<sup>er</sup> janvier 2014
    - 8 au 30 juin 2013, environ 30 au 1<sup>er</sup> juillet et 45/50 au 1<sup>er</sup> septembre
  - Trois directions techniques correspondant aux trois STC actuels
  - Huit directions territoriales correspondant aux huit CETE actuels



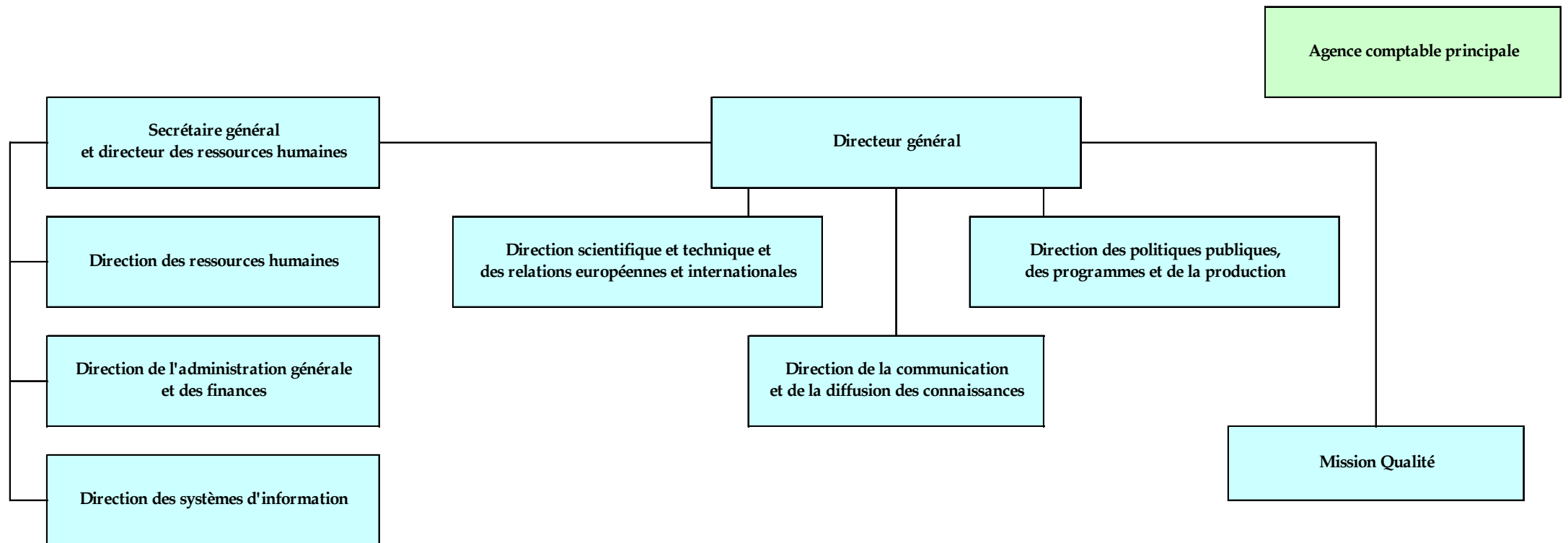
# L'organigramme du Cerema

Organigramme du CEREMA au 1er janvier 2014



# L'organigramme du siège

Organigramme du siège au 1er janvier 2014



# Les futures directions techniques

## □ Une perspective à construire

- En s'appuyant sur les compétences présentes au sein des 11 services (dans les STC mais aussi dans les CETE, notamment dans les PCI)
  - elles doteront *progressivement* le Cerema dans tous les champs de son activité :
    - d'une capacité de vision stratégique globale
    - d'une capacité d'animation des « communautés métiers » au sein de l'établissement
    - d'une capacité d'élaboration et de diffusion de productions de synthèse (état de l'art, bonnes pratiques, guides méthodologiques, etc.)
  - tout en poursuivant elles-mêmes des activités d'expertise, d'assistance aux directions générales des ministères (et autres ; par exemple, de la recherche pour l'actuel Cetmef)

# Les futures directions territoriales

- **Dans huit « inter-régions » du territoire métropolitain ou ultra-marin**
  - Elles auront un rôle central dans l'articulation des enjeux nationaux et des attentes du terrain
  - Elles seront également les garantes du « continuum recherche-innovation-expertise-études-essais-contrôles-diffusion des connaissances »
    - qui est une des spécificités et une des forces du Cerema

# La Gouvernance

- ◆ **Un conseil d'administration, composé de 4 collèges (Etat, Collectivités, Représentants du Personnel, Personnalités Qualifiés)**
- ◆ **Un conseil stratégique, composé de douze représentants de l'État et de douze élus représentant les collectivités territoriales.**
- ◆ **Un conseil scientifique et technique, composé de vingt et un membres.**
- ◆ **Des comités d'orientation thématiques nationaux et des comités d'orientation territoriaux.**